

Nombre de membres afférents
Au Conseil municipal : 15
En exercice : 15
Présents : 14

SEANCE DU JEUDI 22 MAI 2014

L'an deux mille quatorze, le jeudi vingt-deux mai à 20 heures 30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Claude ALBA, Maire.

Présents : Claude ALBA, Didier MAHOUX, Thierry CAUSSE, José NUNES, Laurent THO, Christophe MAURIES, Damien VIGUIER, Danièle POURCEL, Jean-Marc ALLAIN, Laurence ROUSSET, Marie-Florence FARAL, Gabriel VIGUIER, Céline ROCACHER, Pascale ROMERO.

Absents et excusés : Sophie DAUZAT qui a donné procuration à Claude ALBA.

Date de la convocation : 12/05/2014

Date d'affichage : 12/05/2014

Monsieur Thierry CAUSSE est nommé secrétaire de séance

1°) Désignation des membres de la Commission communale des impôts directs

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il y a lieu de procéder au renouvellement de la commission communale des impôts directs suite aux élections.

Afin de constituer cette nouvelle commission, le conseil municipal doit proposer douze commissaires titulaires et douze commissaires suppléants et adresser cette liste à la direction des services fiscaux du Tarn qui désignera six commissaires titulaires et six commissaires suppléants.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE, à 15 voix pour

- de dresser les listes ci-jointes et de les adresser à la Direction des Services fiscaux du Tarn afin qu'elle puisse désigner les nouveaux membres.

2°) Désignation des délégués pour les commissions de la Communauté de Communes du Lautrécois - Pays d'Agout

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il y a lieu de désigner un délégué pour chaque commission de travail mises en place par la CCLPA par délibération du 06/05/2014. Il a été créé huit commissions.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE, à 15 voix pour, de désigner un délégué par commission :

- M. José NUNES pour la commission « Tourisme et économie »
- M. Didier MAHOUX pour la commission « Voirie »
- M. Gabriel VIGUIER pour la commission « Parc et matériel »
- Mme Laurence ROUSSET pour la commission « Culture et Vie associative »
- Mme Céline ROCACHER pour la commission « Gestion de la MAPAD »
- Mme Marie-Florence FARAL pour la commission « Petite enfance, enfance et jeunesse »
- M. Thierry CAUSSE pour la commission « Aquaval »
- M. Damien VIGUIER pour la commission « Protection et mise en valeur de l'environnement ».

3°) Autorisation permettant au comptable de la collectivité de poursuivre les redevables

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles R 1617-4, I 1615-5 et R 2342-4,

Vu le décret n°2009-125 du 3 février 2009 relatif à l'autorisation préalable des poursuites pour le recouvrement des produits locaux,

Vu la nécessité pour la collectivité de délivrer une telle autorisation permettant au comptable de poursuivre les redevables pour obtenir le recouvrement des créances locales, Le Conseil municipal, DECIDE, à 15 voix pour, de donner au comptable une autorisation permanente de poursuites pour la mise en œuvre d'oppositions à tiers détenteur et de saisies.

4°) Décisions modificatives budgétaires

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à 15 voix pour, de procéder à la décision modificative budgétaire n° 1 :

- + 1200 € sur le compte 2183-178 (section d'investissement)
- - 1200 € sur le compte 022 (section d'investissement)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à 15 voix pour, de procéder à la décision modificative budgétaire n°2 :

- + 1063 € sur le compte 6718 (section de fonctionnement)
- - 1063 € sur le compte 022 (section de fonctionnement)

5°) Le point sur les travaux à l'école

Monsieur le Maire expose que le projet d'installation d'un module dans la cours de récréation a été abandonné car il s'avère finalement inadapté à la garderie. Il conviendra d'en informer les entreprises qui avaient fait des propositions.

La commission « Bâtiments communaux » s'est orientée vers l'aménagement du préau qui sera fermé par des baies vitrées dans la continuité de la cantine.

Les devis de SODICOM pour le four et le matériel cuisine sont acceptés à l'unanimité pour les montants respectifs de 2674.20 € et 440.23 €.

Les travaux devront être réalisés pendant les vacances scolaires.

En ce qui concerne la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a rencontré Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale de Castres le mardi 20 mai. Etaient présents M. Didier MAHOUX, M. le Maire de Carbes avec une élue. Un courrier devra être adressé aux services départementaux avant le 06/06/2014 pour proposer les nouveaux horaires.

5°) Tours de garde pour les élections européennes du 25 mai 2014

8 HEURES-10 HEURES	Claude ALBA, Pascale ROMERO, Danièle POURCEL.
10 HEURES-12 HEURES	Thierry CAUSSE, Laurent THO, Christophe MAURIES.
12 HEURES-14 HEURES	Jean-Marc ALLAIN, Damien VIGUIER, Laurence ROUSSET.
14 HEURES-16 HEURES	Céline ROCACHER, Marie-Florence FARAL, Sophie DAUZAT.
16 HEURES- 18 HEURES	Didier MAHOUX, Gabriel VIGUIER, Monique MARTY.

QUESTIONS DIVERSES

- L'Assemblée générale de l'ASCF est prévue le 14 juin à 18 h30
- Il conviendra d'informer les Associations qu'une mise aux normes des coffrets électriques de la Salle Polyvalente a été effectuée afin qu'elles prennent leurs dispositions
- Les arrêtés relatifs aux bruits de voisinage et à l'interdiction d'allumer des feux devront être distribués
- Les travaux sont terminés au logement du Presbytère
- Local de rangement de la Salle Fabre : les travaux commenceront début juillet

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.